Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le 15/07/2026
ID : 093-219300647-20260715-DM_BP_2026_V-BF

Numéro délibération **CM260702- 06**	***OBJET*** : **Adoption du Budget Supplémentaire valant Décision modificative n°1 – Exercice 2026**
Conseil Municipal de Rosny-sous-Bois	
2 juillet 2026	
Décisions budgétaires	

Monsieur l'Adjoint à la Maire expose :

Le Conseil municipal est appelé à approuver le budget supplémentaire valant Décision modificative n°1 de l'année 2026, qui s'élève en recettes et en dépenses à 2 856 485,64 € tous mouvements confondus.

Le présent rapport est accompagné :
- du document officiel
- d'un rapport explicatif

Les propositions s'élèvent à :
• section de fonctionnement
- dépenses : 1 115 310,64 €.
- recettes : 1 115 310,64 €.

• section d'investissement
- dépenses : 1 741 175,00 €.
- recettes : 1 741 175,00 €.

La décision modificative n°1 de l'année 2026 s'équilibre ainsi en dépenses et recettes à hauteur de 2 856 485,64 €.

La commission « Finances Ressources » a été consultée le 26 juin 2026.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le Budget Supplémentaire valant Décision modificative n°1 de l'année 2026.

LE CONSEIL

SUR PROPOSITION de Madame la Maire

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU le Budget Primitif 2026 adopté le 30 avril 2026,

VU le projet de Budget Supplémentaire valant Décision Modificative n°1 de 2026,

APRES la réunion de la Commission ressources/finances du 26 juin 2026,

DELIBERE

Article unique : **ADOPTE** le Budget Supplémentaire valant la décision modificative n°1 de la Ville de l'exercice 2026 arrêtée :

En section d'investissement à la somme de : 1 741 175,00 €
En section de fonctionnement à la somme de : 1 115 310,64 €
Soit un équilibre en dépenses et recettes de 2 856 485,64 €

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le 15/07/2026
ID : 093-219300647-20260715-DM_BP_2026_V-BF

SUFFRAGES EXPRIMES		**40**
POUR	**32**	Mme THIBAULT, M. JARRIGE, [illegible], Mme CABOT, M. CHARLOTTE, Mme RAIMOND, M. ISMAEL ADEN, Mme CHABERT, M. VACHIERI, Mme VINEY LEGHMIZI, M. RAMOUL, Mme BENBELKACEM, M. HACHI, Mme FOULON, M. THISSE, Mme TIRICHE, Mme KELOUA HACHI, M. LEMAIRE, Mme AUDO, M. GUIRAUDOU, Mme FERON, Mme MOUSSOUNI, M. GARCIA, Mme MELLOUK, M. HAMEAU, M. MICHEL, M. FOUTRIER, Mme CRIE, M. SOAL, Mme OJALVO, M. BOSCH JOUBERT
CONTRE		
ABSTENTIONS	**8**	M. ITZKOVITCH, Mme JACAMENT, M. CAPILLON, Mme DA COSTA, M. MORENO, M. OUCHENIR, Mme SAHNOUN, Mme VAVASSORI

Adopté par 32 voix pour
Et 8 abstentions

ET LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE APRES LECTURE.

Secrétaire de séance MAIRIE DE ROSNY-SOUS-BOIS Seine-Saint-Denis **Hugo GUIRAUDOU**	MAIRIE DE ROSNY-SOUS-BOIS Seine-Saint-Denis **Magalie THIBAULT** **La Maire**